



# Anael finance ws Relances d'acceptation

Documentation

---

**© Copyright 2012 Infor**

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

**Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

**Reconnaissance des marques**

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

**Informations de publication**

Version : Anael finance ws Numéro de version

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : octobre 10, 2013

---

---

# Table des matières

<b>À propos de ce manuel .....</b>	<b>5</b>
Public concerné .....	5
Périmètre du document .....	6
Pré-requis .....	6
Documents liés .....	6
Historique du document.....	6
Contacter Infor .....	6
<b>Chapitre 1 Paramétrage.....</b>	<b>7</b>
Les tiers .....	7
Les textes .....	7
Relance d'acceptation .....	8
<b>Chapitre 2 Traitements.....</b>	<b>9</b>
Constitution d'une proposition de relances d'acceptation.....	9
Prise de paramètres .....	9
Traitement .....	10
Modification des relances d'acceptation .....	11
Edition des relances .....	13
Prise de paramètres .....	13
Traitement .....	14
Exemples d'édition .....	15
Rappel de la sélection.....	15
Edition d'une lettre provisoire.....	16
Edition du compte-rendu .....	17



---

## À propos de ce manuel

Ce traitement, des relances d'acceptation, permet de relancer les effets non reçus ou non retournés par les clients avant leur date d'échéance.

Lorsque des factures sont payables par effet, le client doit retourner l'effet assez rapidement. Au retour, celui-ci est enregistré dans les comptes (débit du compte d'effets à recevoir par le crédit du compte client), permettant ainsi de solder les factures dans le compte client. La remise en banque, à l'échéance, s'effectue à partir du compte d'effets à recevoir.

L'origine des enregistrements à relancer (ainsi que le texte de la lettre) se paramètre dans les 'relances d'acceptation'. L'utilisateur choisit la méthode à appliquer dans sa société parmi les 3 options suivantes : Relances à partir :

- du portefeuille ou
- des écritures des comptes clients ayant fait l'objet d'un relevé ou
- des écritures non soldées des comptes clients

La relance d'acceptation (effets non reçus) fait partie du module des relances. Elle s'effectue aussi en 3 étapes

- 1 Extraction des écritures pour constituer une proposition de relance d'acceptation
- 2 Modification de la proposition de relance d'acceptation : affichage des tiers extraits avec possibilité de zoom sur le détail des écritures à relancer
- 3 Edition des relances d'acceptation à partir de la proposition précédente.

Ce principe rend le traitement plus convivial pour l'utilisateur, qui peut visualiser à l'écran la proposition et intervenir dessus pour exclure certaines écritures.

**Attention** : Ce traitement fait partie du module 'Relances' verrouillé par clé de licence.

## Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor FMS Anael Finance Ws

## Périmètre du document

N/A

## Pré-requis

Aucun

## Documents liés

Aucun

## Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	Octobre 2010	Brigitte Quevedo	Création document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word

## Contacteur Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : <http://www.infortreme.com/>.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse [documentation@infor.com](mailto:documentation@infor.com).

## Les tiers

La zone 'Relance' doit être cochée dans la fiche tiers pour qu'il puisse faire l'objet d'une relance d'acceptation. Cette zone est gérée par les relances et par les relances d'acceptation.

## Les textes

La lettre de relance est constituée d'un texte 'haut', du détail des lignes relancées et d'un texte 'bas'. Les textes sont paramétrables. Pour cela, créer les fichiers texte dans le répertoire défini dans le code chemin TXT et limiter la saisie de chaque texte à quelques lignes (5 lignes au maximum sont éditées par texte). Ces textes doivent être créés avec Notepad et sauvegardés en UTF8 pour éviter les problèmes d'édition de caractères accentués notamment.

- Fichier texte 'haut' (RlaccHaut.txt par exemple)
- Fichier texte 'Bas' (RlaccBas.txt par exemple)

Ces textes sont considérés comme 'génériques'. Pour exploiter les textes de relances avec différentes langues, des sous-dossiers correspondant à chaque code langue doivent être créés dans le dossier.TXT. Les textes génériques doivent conserver la même codification dans chaque sous-dossier, et doivent être traduits dans chaque langue respective.

### Exemple

- - Codes langue : 00(FRA), 01(ITA), 02(ENG)
- - Code chemin paramétré au niveau société : Dossier TXT

Cas	Dossier	Sous dossier	Fichier texte
	TXT		RlaccHaut.txt RlaccBas.txt
A	TXT	00 (français)	RlaccHaut.txt RlaccBas.txt
B	TXT	01 (langue Italienne)	RlaccHaut.txt RlaccBas.txt
C	TXT	02 (langue anglaise)	RlaccHaut.txt RlaccBas.txt

Les tiers ayant un code langue 00 (français) seront relancés avec les textes du cas A

Les tiers ayant un code langue 02 (langue anglaise) seront relancés avec les textes du cas C.

## Relance d'acceptation

Menu Paramétrer --> 'Références auxiliaires'

Cette option permet de définir

- le texte de début et le texte de fin de la lettre
- l'origine des mouvements à relancer : les relances d'acceptation peuvent être faites à partir des enregistrements
  - du portefeuille : pour relancer les traites en attente dans le portefeuille (en montant société). En effet, le traitement des relevés clients permet d'enregistrer les traites en attente de retour (soumises à l'acceptation) dans le portefeuille (qui changent de statut et deviennent des traites 'définitives' quand elles sont retournées. Ou
  - des écritures des comptes clients ayant fait l'objet d'un relevé : pour relancer les écritures non soldées ayant fait l'objet d'un relevé (quelle que soit leur devise). La sélection des moyens de paiement permet d'extraire uniquement les écritures payables par effet. En effet, l'édition définitive des relevés marque les écritures ayant fait l'objet d'un relevé avec le n° du relevé dans la référence affectation2. Si l'effet est accepté d'office, le programme génère l'écriture d'effet et permet de solder le compte client, sinon, si l'effet est soumis à acceptation, les écritures sont seulement marquées et aucune écriture n'est générée. Ou
  - des écritures non soldées des comptes clients : pour relancer les écritures non soldées quelle que soit leur devise. La sélection des moyens de paiement permet d'extraire uniquement les écritures payables par effet. Cette option doit être choisie uniquement si la fonctionnalité des relevés n'est pas gérée.

**Remarque :** A partir des comptes clients, une même écriture peut faire l'objet à la fois d'une relance d'acceptation (avant l'échéance) et d'une relance 'classique' quand l'échéance est dépassée, si l'effet n'a pas été retourné.





Menu 'Editer' --> 'Etats tiers' --> 'Relance d'acceptation'

Le traitement se déroule en 3 étapes :

- Constitution d'une proposition de relances d'acceptation
- Modification des relances d'acceptation (facultatif)
- Edition des relances d'acceptation

### Constitution d'une proposition de relances d'acceptation

#### Prise de paramètres

- Société
- Etablissement / Périmètre  
Extraction des écritures dans les établissements sélectionnés
- Rupture par établissement
  - Si cochée, une lettre de relance par établissement
  - Sinon, une seule lettre par société
- Date arrêté des débits et des crédits  
Date système par défaut
- Limite dernière relance  
Date système par défaut. Les écritures dont la date de relance est inférieure à cette date seront relancées
- Echéances à sélectionner : de (date du jour) à .... (obligatoire)  
Les écritures dont l'échéance est comprise dans cette amplitude sont relancées. Les échéances doivent être supérieures ou égales à la date du jour
- Catégorie auxiliaire : Obligatoire
- Auxiliaire : Obligatoire
- Compte général de début et fin  
facultatifs – blanc = tous. Si les relances sont faites à partir du portefeuille d'effets, ne rien renseigner ou renseigner un compte d'effets
- Tiers début et fin  
facultatifs – blanc = tous.

- Rupture par centre facultatif. Ne peut pas fonctionner si les relances sont faites à partir du portefeuille d'effets
- Edition en devise facultatif. Edition en monnaie société si relance à partir du portefeuille d'effets
- Moyen de paiement : facultatifs – blanc = tous
- Type de pièce à exclure : facultatif
- Journaux à exclure : facultatif
- Langue : facultatifs – blanc = toutes.
- Envoi par mail  
Case à cocher pour adresser la lettre à l'adresse mail du contact du tiers (d'impression = 4, ou à défaut blanc)
- Traitement batch : Si coché, l'utilisateur recevra un message à la fin du traitement

## Traitement

Par société/établissement et selon le paramétrage des relances d'acceptation, extraction des enregistrements à partir du portefeuille d'effets (FMORTEFEUILLE) ou à partir de l'historique des écritures du tiers (FMHISTORAU XI), pour alimenter la table des écritures à relancer à l'acceptation (FMRELANACC).

Ces enregistrements pourront ensuite être mis à jour par l'option de 'modification des relances d'acceptation'.

### **Extraction à partir du portefeuille :**

- Sélection des effets de type 'P' (en attente de retour)
- En fonction des filtres indiqués en sélection (Société, Etablissement, périmètre, Dates d'échéance, Tiers, moyens de paiement)
- sur tous les exercices.

### **Extraction à partir de l'historique des écritures du tiers :**

C'est le cas si les relances d'acceptation s'effectuent à partir des comptes clients, ayant fait l'objet d'un relevé, ou directement à partir des écritures non soldées

- en fonction des paramètres de sélection
- extraction des enregistrements comptables
- non soldés dont
  - la date comptable est antérieure ou égale à la date d'arrêté et
  - la date de relance est inférieure ou égale à la date de relance prise en paramètre
  - le niveau de relance CNUMREL est égal à blanc ou à R

## Modification des relances d'acceptation

Affichage de 2 tableaux

- **demande en cours** : possibilité de
  - supprimer la demande et par conséquent tous les enregistrements correspondants. Il sera alors possible de faire une nouvelle constitution. ou de
  - 'verrouiller' pour pouvoir mettre à jour le 2<sup>nd</sup> tableau
- **Tiers à relancer** avec les onglets 'critères de sélection' et 'détail'. Possibilité, si la demande est verrouillée, de
  - supprimer tous les enregistrements d'un tiers (icône supprimer de ce tableau et non pas celle du tableau précédent qui supprime toute la demande)
  - d'afficher le détail des enregistrements d'un tiers pour mise à jour en cliquant sur la ligne à afficher

Etablis	Périm	Ca	Date de cr	UBifs	Date échéance déb	Date échéance fin	Arrêté débi	Arrêté cr	Devise	Date de modificati
		C	05/10/2010	BRIG	05/10/2010	31/01/2011	05/10/2010	05/10/2010		

Tiers	Nom du tiers	A	Email	Lang	Débit dev	Crédit dev	Solde dev	Dev	Débit	Crédit	Solde	Com	Nom du commercia
C595	INDUST MARTIN	C	✓	00	2500,000	0,000	2500,000		1824,82	0,00	1824,82	C3	Gérard MARTINEZ
C596	INDUST AMELOT	C	✓	00	18000,000	0,000	18000,000		13138,68	0,00	13138,68	bj	Erigite quevedo

Si l'Email du tiers n'a pas été trouvé, une croix rouge apparait à la place de la coche verte. Si tel est le cas et que l'envoi par mail est demandé, il est préférable de mettre à jour la fiche du tiers puis d'actualiser cet écran, la croix disparaîtra alors pour afficher la coche

Le **tableau 'détail des tiers' à relancer** restitue les informations suivantes :Code tiers,

- Nom du tiers
- Auxiliaire
- Email
- Langue
- Débit en devise
- Crédit en devise
- Solde en devise
- code devise
- Débit société
- Crédit société
- Solde société
- Code commercial

Erreur ! Utilisez l'onglet Accueil pour appliquer Heading 6 au texte que vous souhaitez faire apparaître ici.

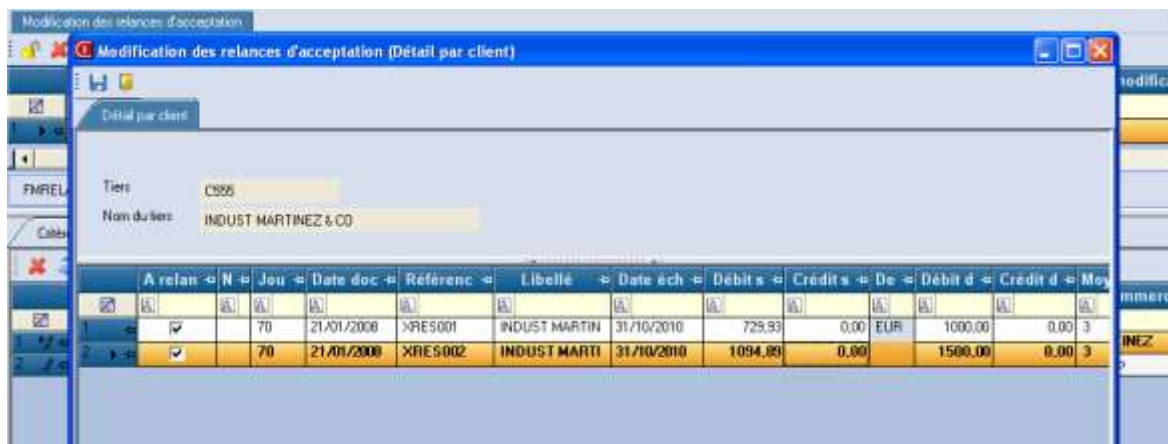
---

- Nom du commercial
- Etablissement
- Centre

**Tableur du détail des enregistrements à relancer** pour un tiers :

Sur une demande 'verrouillée' possibilité de retirer un ou plusieurs enregistrements de la relance

- en enlevant la coche 'à relancer' et
- En validant les mises à jour



The screenshot shows a window titled 'Modification des relances d'acceptation (Détail par client)'. It displays a table with columns for 'A relan', 'N', 'Jou', 'Date doc', 'Référenc', 'Libellé', 'Date éch', 'Débit s', 'Crédit s', 'De', 'Débit d', 'Crédit d', and 'Moy'. Two rows are visible, both with the 'A relan' checkbox checked. The first row has a date of 21/01/2008 and a debit of 729,93. The second row has a date of 21/01/2008 and a debit of 1094,00.

A relan	N	Jou	Date doc	Référenc	Libellé	Date éch	Débit s	Crédit s	De	Débit d	Crédit d	Moy
<input checked="" type="checkbox"/>		70	21/01/2008	XRES001	INDUST MARTIN	31/10/2010	729,93	0,00	EUR	1000,00	0,00	3
<input checked="" type="checkbox"/>		70	21/01/2008	XRES002	INDUST MARTI	31/10/2010	1094,00	0,00		1500,00	0,00	3

Le **tableur 'détail d'un tiers' à relancer** restitue les informations suivantes :

- Coche 'à relancer'
- Niveau
- journal
- Date de document
- Référence document
- libellé
- Débit/crédit en montant société
- Devise
- Débit/Crédit en devise
- date d'échéance
- moyen de paiement
- Etablissement
- Date de relance
- Type de pièce
- compte
- code commercial
- date comptable

- N° d'enregistrement
- Centre

## Edition des relances

L'édition propose :

- un tableur avec les demandes en cours
- Se positionner sur la demande et 'verrouiller' cet enregistrement pour accéder aux paramètres d'édition des lettres (écritures sélectionnées et mises à jour préalablement)

Etablissement	Périmètre	Catégorie	Date de création	Utilisateur de création	Date échéance début	Date échéance
		C	05/10/2010	BRIG	05/10/2010	31/01/2011

FMRELACCENC 1 Enregistrement(s) 1 Enregistrement(s) affiché(s)

**Côtiers de édition**

Société: CLCS - INFOR FRANCE (CLCS)

Date d'édition: 08/10/2010

Date échéance de: 05/10/2010 à 31/01/2011

Montant minimum à relancer: [ ]

Edition définitive

Edition des dates d'arrêté

Edition des lettres (extraites)

Edition par mail

Traitement batch

Modifier Editer

## Prise de paramètres

Le tableur 'détail d'un tiers' à relancer restitue les informations suivantes :

- Date d'édition : C'est la date qui figure sur les lettres de relance
- Edition définitive :
  - Si oui, édition des lettres et d'un compte-rendu avec marquage des écritures extraites
  - Sinon, simple édition de contrôle sans marquage
- Date d'échéance : rappel de la prise de paramètres à titre d'information
- Edition des dates d'arrêté : Si coché, les dates figurent sur la lettre de relance

**Erreur ! Utilisez l'onglet Accueil pour appliquer Heading 6 au texte que vous souhaitez faire apparaître ici.**

---

- Montant minimum à relancer : blanc = tous. Permet d'indiquer un montant minimum en monnaie société (positif) à partir duquel on édite la relance
- Edition des lettres créditrices : cette zone est cochée et grisée quand les écritures à relancer proviennent du portefeuille d'effets. Le choix est laissé à l'utilisateur quand les écritures proviennent des comptes clients.
- Envoi par mail : à cocher pour envoyer les lettres par mail, à l'adresse du contact du tiers.
- Traitement batch : Si coché, l'utilisateur recevra un message à la fin du traitement

## Traitement

L'édition provisoire permet de


- éditer un compte-rendu des relances d'acceptation et
- éditer les lettres avec la mention 'édition provisoire'.

L'édition définitive permet de

- éditer un compte-rendu récapitulatif des relances d'acceptation
- éditer les lettres de relance d'acceptation
- marquer les écritures extraites en topant R le niveau de relance et en alimentant la date de relance
- supprimer les relances dans la table FMRELANCACC
- Supprimer l'enregistrement de demande en cours dans la table FMRELACCENC.

## Exemples d'édition

### Rappel de la sélection




Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)

### EDITION DES RELANCES D'ACCEPTATION

Etablissement	
Périmètre	
Catégorie d'auxiliaire	C Client
Date d'arrêté des débits	05/10/2010
Date d'arrêté des crédits	05/10/2010
Date d'édition	05/10/2010
Envoi par Mail	non
Rupture par établissement	<input type="checkbox"/>
Edition en devise	<input type="checkbox"/>
Edition définitive	<input type="checkbox"/>
Edition des dates d'arrêté	<input type="checkbox"/>
Edition des relances créditrices	<input type="checkbox"/>
Montant minimum à relancer	*****

## Edition d'une lettre provisoire

					
CLCS INFOR FRANCE (CLCS) 72 rue du colonel de Rochebrune Batiment A 92360 GARCHES					
INDUST MARTINEZ & CO 20 rue de l'allée des buissons Batiment A 75012 PARIS FR France					
Le 5 Octobre 2010 <u>Edition provisoire</u>					
<u>RELANCE 1</u>					
Agent C3 Gerard MARTINEZ					
Réf : C555/3					
Monsieur, Relance d'acceptation Nous vous prions de bien vouloir nous retourner les effets suivants :					
N° de relevé	Date	Echéance	Libellé	Débit	Crédit
RLV00344	21/01/2008	31/10/2010	INDUST MARTINEZ & CO	729.93	
RLV00343	21/01/2008	31/10/2010	INDUST MARTINEZ & CO	1.094.89	
***TOTAL***				1.824.82	
Solde débiteur en EUR				1.824.82	
Dans cette attente, Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations Service Comptabilité clients					
_1					



## Edition du compte-rendu



Société : CLCS INFOR FRANCE (CLCS)

Le 5/10/2010 à 12:06:17

### EDITION DES RELANCES D'ACCEPTATION

Date d'arrêté des débits : 10/5/2010

*SOLDES DEBITEURS*

Date d'arrêté des crédits : 10/5/2010

Tiers C555 INDUST MARTINEZ & CO										
Réf doc	Date Compta.	Echéance	Libellé	Etab.	Dem. Relance		Dev.	Débit	Crédit	
					Niv.	Date				
XRES001	21/01/2008	31/10/2010	INDUST MARTINEZ & CO	0001			EUR	729.93		
XRES002	21/01/2008	31/10/2010	INDUST MARTINEZ & CO	0001			EUR	1,094.89		
<b>TOTAL Tiers</b>							EUR			1,824.82
Tiers C556 INDUST AMELOT & CO										
XRES003	21/01/2008	20/11/2010	INDUST AMELOT & CO	0001			EUR	1,459.85		
XRES004	21/01/2008	20/11/2010	INDUST AMELOT & CO	0001			EUR	2,189.78		
XDEV001A	19/01/2008	18/12/2010	INDUST AMELOT & CO	0001			EUR	7,299.27		
XDEV002	20/01/2008	19/12/2010	INDUST AMELOT & CO	0001			EUR	2,189.78		
<b>TOTAL Tiers</b>							EUR			13,138.68
<b>TOTAL Relance</b>							EUR			14,963.50